Berne, avril 2020

Protection sociale

L'action de la DDC dans le domaine de la protection sociale a été évaluée par une équipe d'évaluation indépendante. Elle a examiné les performances, les instruments opérationnels et les processus institutionnels mis en œuvre entre 2013 et 2017.

Actions de la DDC

Forces

Schweizerische Eidgenossenschaft

Confédération suisse

Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Complémentarité

Pour la DDC, la protection sociale est un moyen efficace de contribuer à réduire la pauvreté et les risques globaux. Elle favorise les liens entre différents secteurs, ce qui permet par ailleurs de consolider et de maximiser les réalisations issues des efforts déployés.

Innovation

Le potentiel d'innovation au niveau des approches de la DDC est perçu comme très marqué, notamment en ce qui concerne l'approche de laboratoire, qui consiste à tester différentes options au niveau local avant de les transposer à plus grande échelle.

Assurances sociales

Dotée d'une certaine expertise, la DDC travaille depuis longtemps avec plusieurs mécanismes de protection sociale, en particulier dans le domaine des assurances sociales.

Coopération avec le secteur privé

La DDC met fortement l'accent sur l'engagement avec le secteur privé et les mécanismes de mise en œuvre au niveau local. Les acteurs privés, tels que les assureurs partenaires proposant des régimes de micro-assurance, ont un rôle important à jouer à cet égard.

Recommandations

→ Stratégie et priorités

La DDC ne dispose pas d'approche systématique en matière de protection sociale. Elle devrait en adopter une et définir des thèmes prioritaires, en tenant compte de l'Agenda 2030 et du principe « Ne laisser personne de côté ».

370 mill. CHF

ont été consacrés à la protection sociale.

> Politiques du marché du travail

Assurances sociales

150 mill. CHF

50 mill. CHF

Assistance sociale 37 mill. CHF



Renforcement des systèmes 138 mill. CHF

comprenant un volet consacré à la protection sociale ont été menés dans 34 pays.

→ Suivi des résultats

La DDC devrait définir un ensemble d'indicateurs de base en matière de protection sociale afin de mesurer les progrès réalisés.

Intégration

La protection sociale est intégrée dans les projets de la DDC au travers de thèmes prioritaires.

Gouvernance 25%

Sécurité alimentaire et agriculture 21%

Santé **17%**

Emploi et développement économique 15%

Migration 8%

Changement climatique 7%

Autres thèmes 7%

→ Documents d'orientation

Il est essentiel de définir un cadre conceptuel et stratégique en matière de protection sociale, permettant de structurer davantage l'action de la DDC dans ce domaine.

La DDC commande chaque année 80 à 100 évaluations de projets et 3 à 4 évaluations thématiques ou institutionnelles, en se basant principalement sur les critères internationaux du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, tels que la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité.

Cette fiche synthétise les principaux éléments factuels, les conclusions et les recommandations du rapport final de l'évaluation thématique portant sur la performance de la DDC en matière de protection sociale durant la période 2013-2017 (GOPA Worldwide Consultants, mai 2019).

